SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Anti-Limaces Ferramol
Prod-Nr. 617061,617059,617081,617062,617077,617065, 617064,619158

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées
Appât molluscicide.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

W. Neudorff GmbH KG (F)
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 (0) - 5155-624-0, Fax +49 (0) - 5155-6010
E-Mail info@neudorff.de
Internet www.neudorff.de

Service des renseignements

Direction / Laboratoire
Téléphone +49 (0) - 5155-624-0
E-mail (personne compétente):
h.hohlfeld@neudorff.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Antipoison
Téléphone 15

| SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Indications complémentaires
La préparation est classé non dangereux dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications complémentaires
Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - 1999/45/CE

| Phrases S

13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
2	Conserver hors de la portée des enfants.
20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
49	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (SP1).
Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée supérieure ou égale à 5 mètres par rapport aux points d´eau (SPe3).

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances
non applicable

3.2. Mélanges
Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	Concentration	Classification - 67/548/CEE
		aucun		

CAS No	EC No	Désignation	Concentration	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
		aucun		

Description
Appât sous forme de granulés contenant 9,9 g/kg phosphate ferrique (CAS 10045-86-0).

Remarques complémentaires
Ne contient aucune matière dangereuse.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours
Après inhalation
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Aucune mesure particulière.

Après contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels
Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Remarques s'adressant au médecin / traitement
Traitement en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Agents d´extinction appropriés
eau
mousse
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés
aucune

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers
Équipement spécial de protection en cas d´incendie
Ne pas inhaler les émanations de fumée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
pas nécessaire

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Rassembler mécaniquement et à remettre dans son emballage d'origine.

6.4. Référence à d'autres sections
Aucune information disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Précautions lors de la manipulation
Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection
Eviter de toucher avec les yeux.

Mesures d'hygiène
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs
Aucune mesure particulière nécessaire.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits
Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage
Stocker au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition
Protection respiratoire
pas nécessaire

Protection des mains
pas nécessaire

Protection des yeux
pas nécessaire

Protection de la peau
pas nécessaire

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Couleur	Odeur
granulé	bleu	pratiquement inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	non applicable				avec 10 g/l d'eau: pH= 6,64
Point d'éclair	non applicable				
Inflammation à l'état solide	non inflammable				
Température d'inflammation	non applicable				
Pression de vapeur	pas nécessaire				
Densité en vrac	0,8 g/cm3				
Solubilité dans l'eau	insoluble				
Viscosité	non applicable				

Propriétés comburantes
Le produit ne pas comburant.

Propriétés explosives
Aucun danger d'explosion.

9.2. Autres informations
Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique
Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter
non connu

10.5. Matières incompatibles
Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Pas de produit de décomposition dangereux connu

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 401	
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 402	
Irritation de la peau	Non irritant.	lapin	OCDE 404	
Irritation des yeux	Non irritant.	lapin	OCDE 405	
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

Remarques générales
Le phosphate ferrique possède une qualité alimentaire

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	> 100 mg/l	Oncorhynchus mykiss	OECD 203 / EEC C.1	
Daphnie	> 100 mg/l	Daphnia magna	OECD 202, Part. I / EEC C.2	
Algues	> 100 mg/l	Scenedesmus subspicatus	OECD 201 / EEC C.3	

12.2. Persistance et dégradabilité
Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol
Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales
Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (SP1).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
06 13 01*	produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides

Les déchets dont signalès par un astèrisque sont considèrès comme des dèchets dangereux conformèment à la directive 91/689/CEE. relative aux dèchets dangereux

Recommandations relatives au produit
Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et
des autorités compétentes.

Recommandations relatives à l'emballage
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé
nettoyer mécaniquement

Remarques générales
Les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte d'ordures polluantes
Lire le mode d'emploi!

SECTION 14: Informations relatives au transport

Informations diverses relatives au transport
Le produit n'est pas un produit dangereux.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune information disponible.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Aucune information disponible.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau	1	Auto-classification (RFA)

Aucune information disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Informations diverses
Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.